

Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 26 – Pouvoirs 8
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le 10/11/2017
et publication du 10/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en
séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D01-09-11-2017 : Barème tarif CEP

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer le montant de la participation au service Conseil en Energie Partagé à 22 centimes par habitant (population municipale au 1/1/2017) pour les communes adhérentes : Courdemanche, Lavernat, Lhomme, Loir en Vallée, Luceau, Montval sur Loir, Pruillé L'Eguillé, Crosnières, La Chapelle d'Aligné, Villaines sous Malicorne, La Chapelle aux Choux, La Fontaine St Martin, Mansigné, Mayet, Pontvallain, Requeil, St Jean de la Motte, Vaas, Yvré le Pôlin, et de fixer un forfait de 1 000€ pour cinq jours d'intervention pour la communauté de communes du Pays Fléchois.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE

SYNDICAT MIXTE
des Pays Vallée du Loir

Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 26 – Pouvoirs 8
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 10/11/2017
et publication du 10/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en
séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D02-09-11-2017 : Ligne de trésorerie 2017_2018

Vu la délibération D01_06_04_2017 le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : Monsieur le Président du syndicat mixte du Pays Vallée du Loir, est autorisé à réaliser, auprès de la CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL DE MAINE-ANJOU et BASSE NORMANDIE, 43 boulevard Volney à LAVAL (53) :

Un emprunt sous forme d'un Crédit de Trésorerie de 250 000 €, dans l'attente du versement des subventions liées au fonctionnement du Pays

Les utilisations pourront se faire par fraction minimum de 10 000 €.

Les remboursements pourront avoir lieu à tout moment.

Le contrat de crédit de trésorerie sera signé pour une durée de 1 an non renouvelable.

Ce concours est assorti de 750 € de frais de dossier qui seront à virer dès la contractualisation.

ARTICLE 2 : Les intérêts seront calculés sur les utilisations au taux indexé sur taux indexé sur l'EURIBOR 3 MOIS moyenné sur 1 mois civil (valeur de l'index neutralisée à 0% à la baisse), augmenté d'une marge de 1,00%

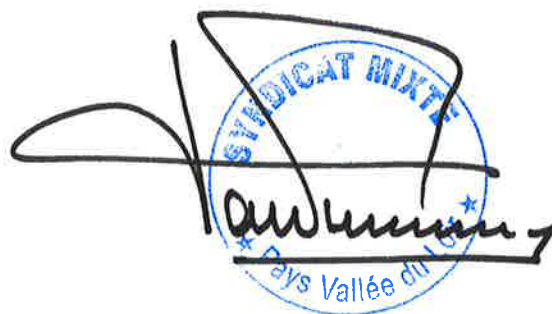
Ils seront arrêtés à chaque fin de trimestre civil, sur la base des montants effectivement utilisés et des taux en vigueur chaque mois. Ils seront à régler dans le mois suivant.

ARTICLE-3 : Le comité syndical s'engage, pendant toute la durée du crédit, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les ressources nécessaires pour assurer le paiement des charges correspondantes.

ARTICLE-4 : Le comité syndical autorise Monsieur le Président à intervenir au nom du syndicat mixte du Pays Vallée du Loir à la signature du contrat ainsi qu'à sa mise en place.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, with two small stars on either side of the bottom text.A blue rectangular stamp with a double border. The text inside reads "SOUS PREFECTURE" and "REÇU LE" at the top, "10 NOV 2017" in the center, and "de LA FLECHE" at the bottom.

Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 26 – Pouvoirs 8
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le 10/11/2017
et publication du 10/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en
séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D03-09-11-2017 : Convention ACTES PETR

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le président à signer la convention de télétransmission des actes et du budget à intervenir entre le PETR Pays Vallée du Loir et la Préfecture de la Sarthe.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président

Régis VALLIENNE



SYNDICAT MIXTE
Pays Vallée du Loir

Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 26 – Pouvoirs 8
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : *10*/11/2017
et publication du *10*/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D04-09-11-2017 : Avenant n°2 AURA 2017

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Président à signer l'avenant n°2 à la convention 2017 avec l'AURA joint en annexe.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



SYNDICAT MIXTE
Pays Vallée du Loir

Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 25 – Pouvoirs 8
Votants : 33

Vote : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 10/11/2017
et publication du 10/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en
séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (25) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

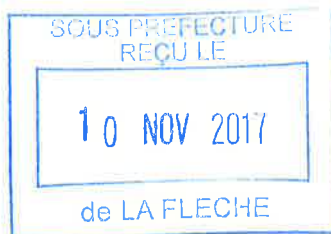
Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D05-09-11-2017 : Avenant convention OTVL/PETR 2017

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Président à signer l'avenant à la convention 2017 avec l'OTVL telle que jointe en annexe.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



SYNDICAT MIXTE
Pays Vallée du Loir

Date de la convocation : 2 novembre 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 26 – Pouvoirs 8
 Votants : 34

Vote : 34
 Pour : 34
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 09/11/2017
 et publication du 09/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

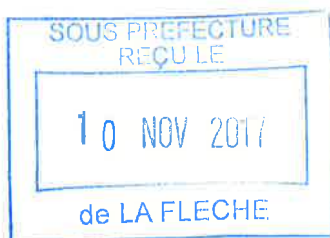
D06-09-11-2017 : LEADER CIVAM-UD CUMA

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le plan de financement de l'action « Accompagnement de la filière agricole », autorise le Président à solliciter les subventions, à signer toute pièce à intervenir et décide de supporter l'autofinancement qui serait généré par une baisse de cofinancement externes inférieurs au prévisionnel.

Plan de financement prévisionnel :

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des ressources	Montant HT
Convention avec le CIVAM et l'UD CUMA	7 662,50 €	ADEME	1 379,25 €
		LEADER	4 750,75 €
		Autofinancement	1 532,50 €
TOTAL des dépenses	7 662,50 €	TOTAL des ressources	7 662,50 €

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures



Le Président
 Régis VALLIENNE

SYNDICAT MIXTE
 Pays Vallée du Loir

Date de la convocation : 2 novembre 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 26 – Pouvoirs 8
 Votants : 34

Vote : 34
 Pour : 34
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : /11/2017
 et publication du /11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D07-09-11-2017 : LEADER Malices au Pays 2017

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le plan de financement de l'action « Malices au Pays 2017 », autorise le Président à solliciter les subventions, à signer toute pièce à intervenir et décide de supporter l'autofinancement qui serait généré par une baisse de cofinancement externes inférieurs au prévisionnel.

Plan de financement prévisionnel :

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des ressources	Montant HT
Communication	3 286,48 €	Le Carroi	2 000 €
Programmation	28 664,86 €	Commune du Lude	2 000 €
Ateliers de sensibilisation	4 182,22 €	Commune de Montval-sur-Loir	2 000 €
Droit d'auteur	1 741,81 €	Commune de Bazouges-sur-le-Loir	800 €
Technique	1 504,51 €	Commune de Lhomme	800 €
Transports	1 926,37 €	Commune de Mayet	800 €
		Commune de St Jean de la Motte	800 €
		Centre social de Lucé	800 €
		CLEA	8 000 €
		LEADER	10 000 €
		Autofinancement	13 306,25 €
TOTAL des dépenses	41 306,25 €	TOTAL des ressources	41 306,25 €

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 26 – Pouvoirs 8
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 10/11/2017
et publication du 10/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en
séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D08-09-11-2017 : Acquisition véhicule électrique et borne

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Président à signer les bons de commandes du véhicule et de la borne électrique auprès de l'UGAP, à solliciter la subvention dans le cadre du programme TEPCV ainsi que toutes contributions liées à ces acquisitions et toutes pièces à intervenir.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



A handwritten signature in black ink over a circular blue stamp. The stamp contains the text "COMITÉ SYNDICAL MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom.

Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 26 – Pouvoirs 8
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 10/11/2017
et publication du 10/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D09-09-11-2017 : Avenant MACS PETR

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Président à signer l'avenant à la convention Modernisation de l'Artisanat du Commerce et des Services « MACS » à intervenir entre le PETR Pays Vallée du Loir et la Région des Pays de la Loire.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



SYNDICAT MIXTE
Pays Vallée du Loir

Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 26 – Pouvoirs 8
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 10/11/2017
et publication du 10/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en
séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

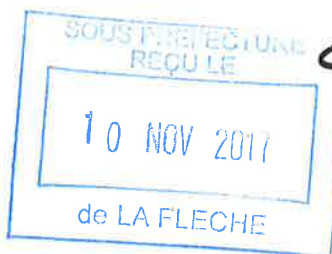
Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D10-09-11-2017 : consultation prestataire PIG

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Président à lancer la consultation qui permettra de retenir le prestataire en charge de l'animation et du suivi du Programme d'Intérêt Général - PIG précarité énergétique.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



COMITÉ MIXTE
du Pays Vallée du Loir

Date de la convocation : 2 novembre 2017
Nombre de membres 45
Présents : 26 – Pouvoirs 8
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 10/11/2017
et publication du 10/11/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 9 novembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir –
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en
séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (26) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

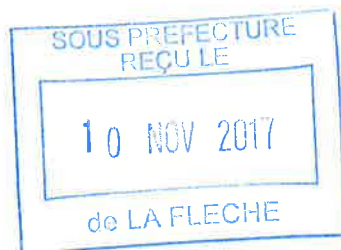
Jean-Yves DENIS à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre CHEREAU à Jacky VIRLOUVET, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Jacques LAUZE à Jean-Michel CHIQUET, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Carine MENAGE à Claude JAUNAY.

D11-09-11-2017 : Stagiaire PAH 2018

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Président à lancer un appel à candidature afin de recruter un étudiant stagiaire à compter de février 2018, à signer la convention de stage et décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2018.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



SYNDICAT MIXTE
Pays Vallée du Loir